

SECTION FRIBOURGEOISE DU TCS

92^{ème} Assemblée générale du 22 septembre 2020 Restaurant Lavapesson, Granges-Paccot

1. Ouverture de la séance par le Président

M. Eric Collomb, Président de la Section Fribourg, ouvre la séance qui se tient à huis clos à 18h15 dans une salle réservée à cet effet.

Présents :

- Monsieur Eric Collomb, Président
- Monsieur Raphaël Bourquin, vice-président
- Madame Florence Richoz, trésorière
- Monsieur Christophe Sansonnens, responsable du centre technique
- Madame Micheline Sciboz, membre
- Monsieur Bernard Tinguely, membre
- Notaire Ludovico Rusca, garant du bon déroulement de l'Assemblée générale 2020
- Madame Anne-Claude Escher, employée du centre de mobilité
- Monsieur Patrick Burri, employé du centre technique
- Madame Tania Mügglér, secrétaire de la Section, qui assume la tenue du procès-verbal

Excusés :

- Madame Elena Ramos, Secrétaire Générale
- Monsieur Bernhard Schaaf, membre
- Monsieur Jérôme Magnin, membre

Constations préliminaires

La participation en personne des membres à l'Assemblée générale n'étant pas possible en raison de la pandémie du COVID-19, les votes ont été effectués par écrit et sous le contrôle du scrutateur indépendant, le notaire Ludovico Rusca, à Fribourg, Grand-Places 14, ici présent, conformément à l'article 6b de l'ordonnance du Conseil Fédéral sur les mesures de lutte contre le coronavirus, COVID-19. Tous les bulletins de vote sont produits séance tenante devant les personnes présentes, dont le dépouillement des votes suit.

Au nom du Comité de la Section fribourgeoise du TCS, le Président souhaite la plus cordiale bienvenue aux personnes présentes à Granges-Paccot.

2. Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
3. PV de la 91^{ème} Assemblée générale 2019
4. Rapport présidentiel 2019
5. Approbation des comptes 2019 et décharge aux organes responsables
6. Elections du Comité de la Section Fribourg
7. Elections des représentants auprès de l'Assemblée des délégués du TCS et des suppléants
8. Révision des statuts (art. 23)
9. Divers

3. PV de la 91^{ème} Assemblée générale 2019

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 mai 2019, qui s'est déroulée à l'Hôtel Murten à Morat, est accepté en l'état avec remerciements à son auteur.

4. Rapport présidentiel 2019

M. Eric Collomb donne lecture de son rapport annuel en tant que Président de la Section fribourgeoise du TCS.

Le Président n'a pas souvenir que l'Assemblée générale de notre Section aie déjà eu lieu à huis clos, mais nous vivons en tous les cas une année exceptionnelle qui laissera sans aucun doute des traces dans nos annales.

Retracer l'année 2019 demande un travail de mémoire plus soutenu que d'habitude. En effet l'an dernier semble bien loin tant nous sommes toutes et tous focalisés sur cette pandémie et les incertitudes qui y sont liées. Toutefois, il est bon de relever que notre Section a réalisé une excellente année 2019. En effet, nous avons été actifs dans des domaines aussi variés que la culture, le sport, les loisirs, la formation ou la politique.

Sur le thème de la sécurité routière, nous avons introduit un cours e-bike ainsi que la possibilité de passer l'examen de la théorie à l'issue du camp Juniors. Nous avons également participé à la campagne «Juste Juste» de la police fribourgeoise, campagne de prévention axée sur les comportements à adopter en matière de circulation routière. Toujours dans le même domaine nous nous plaisons à relever le partenariat étroit entretenu avec la Police cantonale en matière d'éducation routière pour les écoliers.

En termes de loisirs offerts aux membres, le Président a le plaisir de mentionner la journée des familles pour laquelle nous avons offert le transport et l'entrée à Europa-Park aux 300 membres tirés au sort à l'issue de notre traditionnel concours. A mentionner également les Festivals de l'été pour lesquels nous avons offert 100 entrées par voie de concours également. Pour terminer, les 23 coureurs aux couleurs du TCS qui ont participé à la course Morat-Fribourg que nous avons soutenue pour la deuxième année consécutive sont cités.

Notre Section a également été active sur le plan politique. A l'origine de la motion réclamant une loi sur la mobilité, notre Section est totalement intégrée dans la rédaction de cette nouvelle loi par le biais de notre Président qui assure la Vice-présidence du Comité de pilotage. A noter encore notre prise de position sur les routes de contournement projetées dans le canton et la participation aux ateliers de l'ARG (Association Régionale de la Gruyère) en vue de la réalisation du Plan directeur régional de la Gruyère. Nous avons également participé aux ateliers mis en place par le service de l'environnement du canton en vue de la création du Plan climat cantonal. Pour terminer, M. Collomb note encore l'organisation de la 2^{ème} matinale de la mobilité qui avait pour thème « Les enjeux liés à l'électrification du parc véhicules ».

M. le Président ne saurait terminer ce rapport sans remercier chaleureusement ses collègues du Comité avec lesquels il fait bon travailler. Il leur adresse ces quelques mots : « Chers collègues, grâce à vous nous travaillons dans une ambiance conviviale propice aux échanges fructueux et je vous en suis très reconnaissant. Mes remerciements s'adressent également à notre personnel et aux membres des différentes commissions qui s'engagent avec cœur pour le bien de notre Section fribourgeoise. Permettez-moi de conclure en vous remerciant également toutes et tous, chers amis du TCS, pour votre fidélité envers notre club qui fêtera ses 125 ans l'an prochain. »

5. Approbation des comptes 2019 et décharge aux organes responsables

Mme Florence Richoz, trésorière, présente les comptes de la Section.

Le bénéfice de l'exercice 2019 se monte ainsi à CHF 12'232.-.

Au bilan, les actifs s'élèvent à CHF 2'738'766.-, le capital figurant pour CHF 1'098'479.-.

Le Président remercie Mme Richoz pour son excellent travail.

Mme Richoz donne lecture du rapport de l'Organe de révision ; Multifiduciaire Fribourg SA propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés.

Le scrutateur indépendant informe le Comité qu'un membre a voté aussi bien « oui » que « non » sur son bulletin de vote au sujet des comptes. Il est constaté que ce vote est nul et ne peut pas être comptabilisé pour ce point de l'ordre du jour.

Le scrutateur indépendant retient le résultat suivant pour l'approbation des comptes 2019 et la décharge aux organes responsables :

Oui : 52

Non : 1

Abstentions : 6

La lettre sous forme de remarque adressée par M. Jordan de Fribourg quant aux comptes sera reprise sous point 9 « divers » en tant que proposition individuelle.

Les comptes 2019 sont par conséquent approuvés et décharge est donnée aux organes responsables. Les comptes présentés sont signés par le Président et joints au procès-verbal.

6. Elections du Comité de la Section Fribourg

Le scrutateur indépendant retient le résultat suivant pour les élections du Comité proposé :

- Monsieur Eric Collomb, Président
- Monsieur Raphaël Bourquin, vice-président
- Madame Florence Richoz, trésorière
- Monsieur Christophe Sansonnens, responsable du centre technique
- Madame Micheline Sciboz, membre
- Monsieur Bernard Tinguely, membre
- Monsieur Bernhard Schaaf, membre
- Monsieur Jérôme Magnin, membre

Oui : 58

Non : 1

Abstention : 1

Le mandat de tous les membres susnommés du Comité est par conséquent renouvelé pour 3 ans.

7. Election des représentants auprès de l'Assemblée des délégués du TCS et des suppléants

Le scrutateur indépendant retient le résultat suivant pour les élections des représentants auprès de l'Assemblée des délégués du TCS et suppléants proposés :

Délégués

- Monsieur Raphaël Bourquin
- Monsieur Christophe Sansonnens
- Monsieur Bernhard Schaaf
- Madame Florence Richoz, trésorière
- Madame Micheline Sciboz, membre

Suppléants

- Monsieur Jérôme Magnin
- Monsieur Bernard Tinguely

Oui : 57

Non : 2

Abstention : 1

Le mandat de tous les délégués/suppléants est par conséquent renouvelé pour 3 ans.

8. Révision des statuts (art. 23)

Le Comité du TCS Fribourg propose la révision suivante dans ses statuts :

Art. 23

« Le mandat de l'Organe de révision n'est renouvelable qu'une fois. »

à modifier en :

« Le mandat de l'Organe de révision n'est renouvelable que deux fois. »

Le scrutateur indépendant retient le résultat suivant pour la modification proposée de l'art. 23 des statuts :

Oui : 50

Non : 5

Abstentions : 5

La modification de l'art. 23 des statuts est par conséquent approuvée.

Le Président remercie les membres ayant voté par correspondance de leur confiance.

9. Divers

M. Jordan de Fribourg, dans son courrier du 10.07.2020, remarque le manque de clarté dans les comptes. « A la lecture des comptes de l'exercice 2019, publiés dans le numéro 7/8 2020 du magazine Touring, en page 88, je constate un manque de clarté dans l'énoncé de certaines rubriques. Ainsi, le titre **Charges** devrait être remplacé par **Compte d'exploitation** ou **Charges et produits**. De même, le terme **Chiffre d'affaires** devrait s'intituler logiquement **Produits d'exploitation** puisque, en contrepartie, il existe un sous-total **Charges d'exploitation**. Je vous propose de soumettre mes remarques à l'organe de révision. »

L'Organe de révision a bien pris acte des remarques de M. Jordan et l'en remercie. Les réponses sont les suivantes :

- Concernant le premier point, le titre du tableau (Charges) n'est effectivement pas approprié ; il s'agit d'une erreur lors de la mise en page de la gazette Touring, car ceci ne provient pas des comptes audités. Ce point sera ajusté l'année prochaine en remplaçant « Charges » par « Compte d'exploitation ».
- Concernant le deuxième point, le terme utilisé (Chiffre d'affaires) est parfaitement approprié. La suggestion de « Produits d'exploitation » l'est également, s'agissant d'un synonyme.

Une correspondance à cet effet sera envoyée personnellement par la Section à M. Jordan, le remerciant de ses remarques pertinentes.

L'ordre du jour est épuisé. Les bulletins de vote et la lettre susmentionnée sont remis au Comité. Le Président constate qu'il n'y a pas de question ni remarque et clôt la séance à 18h45.

Granges-Paccot, le 25.09.2020

TCS Section Fribourg

Le Président :

Eric Collomb

La secrétaire :

Tania Mügler

Le scrutateur indépendant :

Ludovico Rusca, notaire